ANNEXE .UK - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .UK

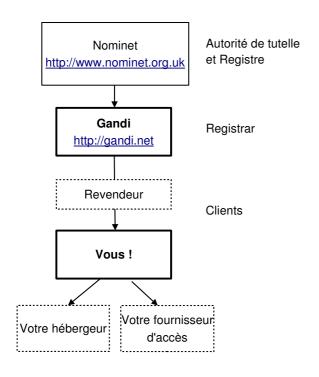
version n°2.1 du 22 août 2015

En complément des <u>Conditions Générales d'enregistrement</u> de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .UK supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de <u>Notre Site Web</u>. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les <u>Conditions Générales</u> <u>d'enregistrement</u> de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: http://www.gandi.net/admin/contracts/.

Article .UK.1. Autorité de tutelle et Registre

.UK est l'extension officielle du Royaume-Uni. Le schéma ci-après Vous présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .UK:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les noms correspondants.

Article .UK.2. Conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .UK, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .UK, définies par Nominet, consultables aux adresses suivantes:

Termes et conditions d'enregistrement:
http://www.nominet.org.uk/uk-domain-names/registering-uk-domain/legal-details/terms-and-conditions-domain-name

registration

 Règles d'enregistrement et conditions d'utilisation: http://www.nominet.org.uk/uk-domain-names/registering-uk-domain/choosing-domain-name/rules

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .UK. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles qui y sont intégrées par renvoi et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .UK.3. Règles spécifiques

Nos conditions particulières sont disponibles sur : https://www.gandi.net/domaine/uk/info

L'ouverture des noms de domaine de second niveau en .UK se déroule à partir du 10 juin 2014 selon la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Les noms de domaine de second niveau en .UK, sont ouverts à tous à condition de fournir une adresse valide au Royaume-Uni, à laquelle Vous pouvez être contacté, les boîtes postales n'étant pas acceptées. Les boîtes postales ne sont également pas autorisées dans l'adresse associée au Contact propriétaire.

Cependant, dans le cadre de cette ouverture, le titulaire d'un .CO.UK, .ORG.UK ou .ME.UK (nom de domaine de troisième niveau) dispose, selon cet ordre de priorité, d'un droit d'enregistrement sur le nom de domaine de second niveau en .UK correspondant à l'identique : le nom de domaine lui est réservé à l'enregistrement pendant une période de 5 ans durant laquelle lui seul peut effectuer une demande d'enregistrement pour le nom de domaine correspondant. A l'expiration de cette période, si le nom de domaine en .UK n'a pas été enregistré, il deviendra disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Afin de bénéficier de ce droit d'enregistrement, le nom de domaine de troisième niveau doit avoir été enregistré :

- s'il s'agit d'un .CO.UK avant le 10 juin 2014 08:00:00 UTC, ou
- s'il s'agit d'un .ORG.UK ou .ME.UK avant le 28 octobre 2013 23:59:59 UTC.

A titre d'information, le Registre a mis en place un outil via le

<u>Whois</u> indiquant le nom de domaine de troisième niveau dont le titulaire a un droit d'enregistrement sur le nom de domaine de second niveau en .UK recherché.

Si un nom de domaine de troisième niveau sur lequel un droit d'enregistrement existe est détruit, le droit d'enregistrement est annulé d'autant.

De même si le nom de domaine de second niveau en .UK est enregistré par le titulaire du droit d'enregistrement, puis ensuite détruit, quelque soit la période et la raison de la destruction, le droit d'enregistrement est considéré comme avoir été utilisé et le nom de domaine deviendra disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Si le nom de domaine de troisième niveau sur lequel est basé Votre demande d'enregistrement d'un nom de domaine de second niveau en .UK est enregistré chez un autre Registrar et fait l'objet d'un Whois protégé au niveau du Registre, une procédure d'authentification sera requise. Le Registre Vous enverra un email d'authentification sur l'adresse email associée au Contact propriétaire. La procédure d'authentification devra être complétée dans un délai de 7 jours, à défaut, le nom de domaine de second niveau en .UK sera détruit.

Les .CO.UK, .ORG.UK et .ME.UK sont ouverts à tous.

Article .UK.4. Procédure de vérification

Vous devez fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour.

Le Registre procède à des vérifications automatiques de Vos données lors de l'enregistrement de Votre nom de domaine ou lors de la modification des données de Contact.

Si Vos données ne peuvent pas être validées par le Registre, le Registre en informera Gandi qui Vous demandera la fourniture de justificatifs via l'adresse email associée au Contact propriétaire. A défaut de Nous fournir les justificatifs dans les délais requis, l'ensemble de Vos noms de domaine en .UK et Votre compte au Registre seront suspendus.

Les noms de domaine suspendus pourront être détruits par le Registre.

Article .UK.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué au plus tard 27 jours après la date d'Expiration.

Article .UK.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur: https://www.gandi.net/domain/price/detail/uk/

Article .UK.7. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données Whois.

Les particuliers (personnes physiques) utilisant leur nom de domaine à des fins non-professionnelles peuvent choisir de ne pas divulguer leurs données personnelles (en dehors du nom du propriétaire) dans la base de données publique Whois du Registre.

Article .UK.8. Règlement des litiges

Nominet a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges ("UK Dispute Resolution Service" – DRS) spécifique pour les domaines en .UK, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

http://www.nominet.org.uk/disputes/drs/

Article .UK.9. Transfert (changement de Registrar)

Les règles applicables au transfert sont exposées dans le lien suivant: http://www.nic.uk/registrants/maintain/changeregistrar/

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Ensuite Vous devez demander à Votre Registrar actuel d'indiquer Gandi comme nouveau Registrar (en remplaçant le « Registrar tag » par « GANDI »).

Le transfert ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .UK.10. Changement de propriétaire

Pour changer le propriétaire d'un nom de domaine, veuillez Nous faxer le formulaire Gandi de changement de propriétaire, accompagné des justificatifs requis.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .UK ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .UK.11. Processus de destruction

30 jours après la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 60 jours calendaires.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

-fin de l'annexe .UK-